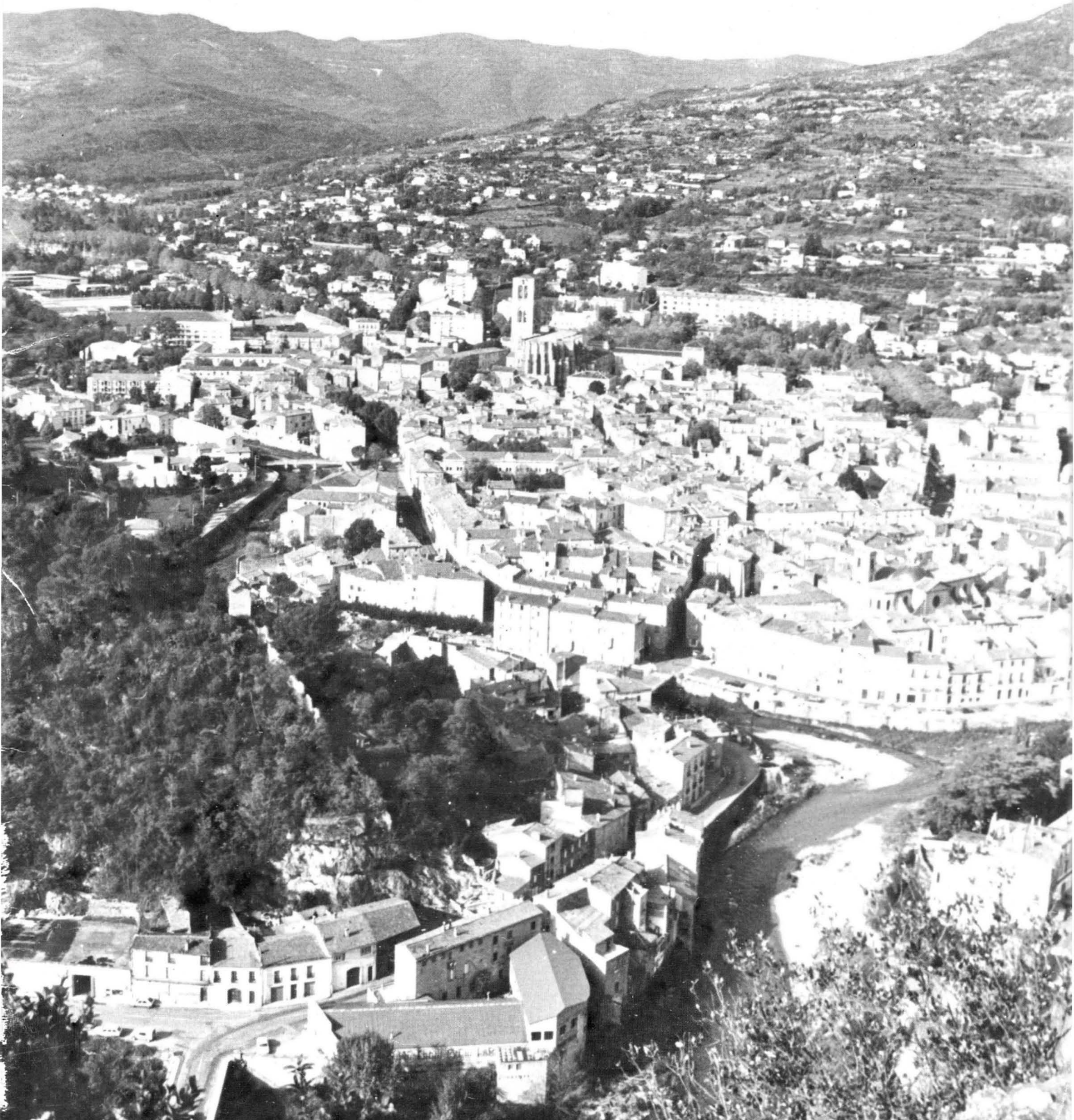


Avril-Juillet 1989
G.R.E.C. N° 50-51

ISSN 02203543



BULLETIN DU GROUPE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES DU CLERMONTAIS
(Revue culturelle de la Moyenne Vallée de l'Allier)

LES CHAMBRETTES DE NEBIAN ET DE CLERMONT-L'HERAULT

Je voudrais, tout de suite, éviter au lecteur, de se faire des illusions, et de croire que ces chambrettes sont des petites chambres où se passeraient des choses croustillantes ; il n'en est rien, car il s'agit, tout simplement, d'un ensemble cohérent de murs et abris de pierre sèche, et qui se trouve, pour une part seulement, sur le territoire de la commune de Nébian.

Les hasards des voyages nous ont fait passer dans la région, et y trouver un gîte. Nous y revenions tous les ans avec le même intérêt, et mes yeux ne pouvaient manquer d'être attirés par ces constructions, qui, pour nous, alors gens du Nord, ne laissaient pas d'être inhabituelles et curieuses, et qui sont pourtant monnaie courante en Languedoc et en Provence. Un peintre met sur la toile des paysages qui lui ont plu, je me suis contenté d'arpenter quelque peu les Chambrettes, afin de les mieux connaître, et puis de mettre sur le papier ce que j'y avais vu et que vous y pourriez voir. Cela n'est pas un texte savant, bien que je n'aie pas pu tout à fait omettre d'y placer quelques renseignements autorisés, glanés çà et là.

Or donc, mettons, entre autres, de bonnes chaussures et un pantalon pour nous protéger des griffures, et partons, en foulant le thym et la lavande, pour ces lieux que ne hantent plus, hélas, que les chasseurs. Même si les vieilles pierres ne vous passionnent pas, vous y trouverez, quand même, le grand air, et une vue sur la vallée de l'Hérault et les collines d'Aumelas, et dont vous vous souviendrez, je l'espère, longtemps.

Depuis l'époque où j'écrivais ces lignes et celles qui vont suivre, et ce, il y a bientôt dix ans, nous sommes devenus Nébianais, à part entière, je l'espère. Ces notes ont donc été remaniées, à l'aide de nouveaux renseignements recueillis. Toutefois ne figure pas encore dans le plan la nouvelle piste, ouverte au bull-dozer, et ce pour lutter plus efficacement contre les incendies de forêt. J'espère qu'elle n'aura pas trop dénaturé le site. Cela fait beaucoup d'espérances, mais c'est d'elles après tout, que l'on vit.

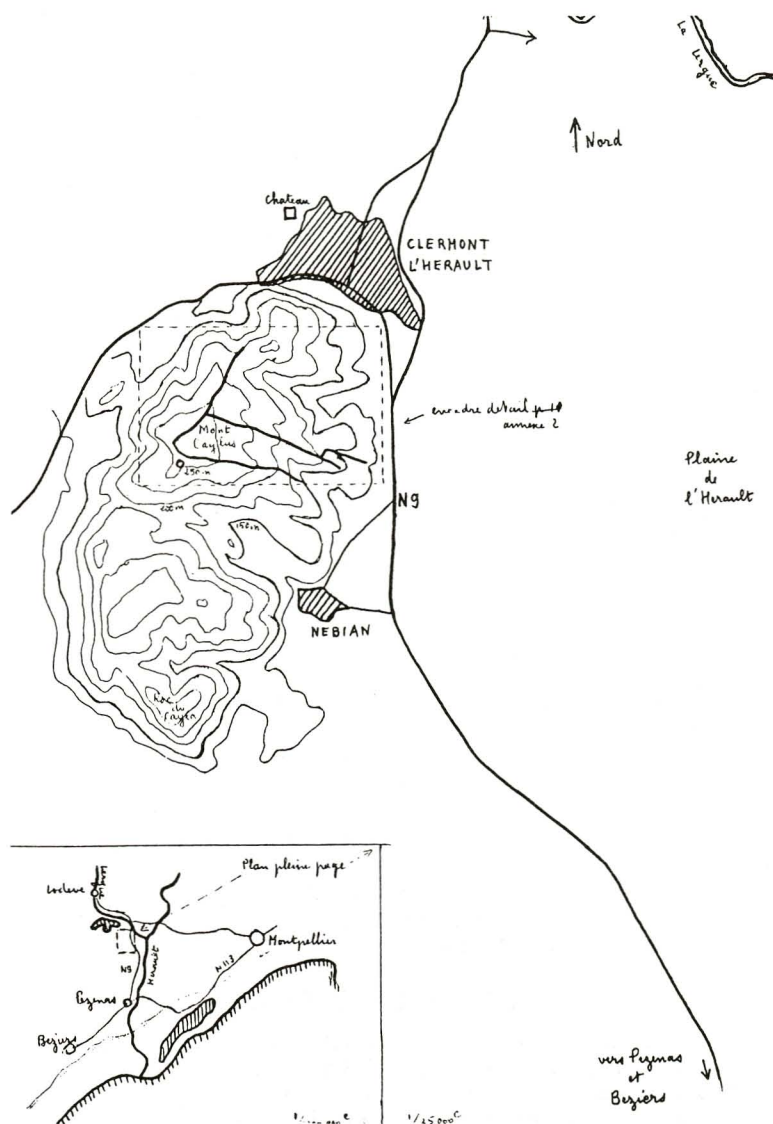
Avant d'entrer dans le vif du sujet, et de vous le décrire, je ne pense pas qu'il soit inutile de donner quelques renseignements géographiques et géologiques.

L'Hérault, comme vous le savez sans doute, est un fleuve côtier qui se jette dans la Méditerranée à Agde, et donne son nom à un département dont le chef-lieu est Montpellier. A une trentaine de kms de son estuaire à vol d'oiseau, il reçoit, sur sa droite, les eaux de la Lergue. Un peu à l'ouest de ce confluent, est bâtie la ville de Clermont-L'Hérault. Au sud-ouest de cette ville, s'élèvent des collines formant un ensemble ayant, à peu près la forme, sur le plan, d'un ballon de rugby (Béziers n'est pas loin !), et s'étendant, dans leur plus grande longueur, sur plus de trois kms ; leur hauteur, depuis leur base, est d'environ 200 m. Leur flanc nord est assez abrupt, alors que le flanc sud, entaillé de plusieurs vallées, descend plus doucement. Au creux d'un de ces vallons, se niche Nébian.

Cet ensemble constitue ce que les géologues appellent "L'écaïlle de Clermont", et se trouve surtout formé de calcaires liasiques. Ceci n'est pas indifférent, car ce terrain constitue un sol rocheux d'où les chambrettes tiennent leur matière première.

Le sommet de ces collines, à 280 m, s'appelle mont Caylus, cependant que l'extrémité sud, abrupte, a le nom de Roc du Cayla ; on pourrait penser que ces noms évoquent, les nombreux cailloux dont ils sont parsemés, mais l'étymologie nous renvoie à : Château (1). En fait, le Roc du Cayla garde les traces d'un oppidum.

Du mont Caylus, on voit, à deux lieues, s'élever le mont Saint-Baudille. C'est, sans doute pourquoi, en petit Causse, notre écaïlle de Clermont s'offre, en ligne de



crête, une doline d'une bonne dizaine de mètres de profondeur. C'est elle qui limite, à l'ouest, le territoire que nous allons parcourir ; sur ses flancs s'élèvent quelques murs, et au moins un abri, en à peu près bon état.

Prenons maintenant contact avec nos constructions.

LES MURS

Les murs de pierre sèche se rencontrent partout en Languedoc, soit qu'ils aient servi à éliminer en partie les pierres des champs, soit qu'ils les limitent, soit encore qu'ils concourent à retenir la terre des terrasses cultivées. Leur origine est certainement lointaine, à des temps où celui qu'il fallait pour les ériger coûtait moins que maintenant.

Par contre, les murs qui nous intéressent, sont de ceux qui ont été faits avec soin. Ce ne sont pas des tas en lignes, mais des murs construits avec des parements verticaux ; il faut avouer que la pierre du lieu, qui se débite naturellement en plaques ou morceaux à bords parallèles, facilite les choses. Entre ces parements, le remplissage est bien entendu laissé à une certaine fantaisie. Quant à leurs dimensions, elles sont très variables ; leur hauteur va d'environ un à deux mètres, alors que leur largeur s'échelonne d'un à six ou sept, suivant, sans doute, l'usage prévu.

En fait, leur rôle nous paraît, suivant les cas, être triple.

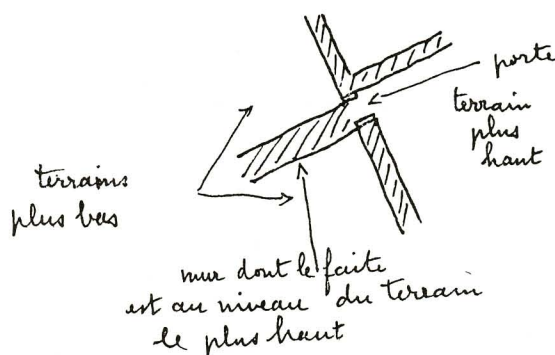
D'abord, ils concourent à l'épierrage du terrain, car, lorsqu'on répand par l'esprit, le volume total des morceaux entassés dans toutes les constructions, on réalise pratiquement une couverture totale du sol, à l'épaisseur des morceaux rencontrés, et qui va de cinq à dix centimètres pour la plupart. Ce rôle est d'ailleurs confirmé par le fait, qu'outre murs et abris, on trouve dans les parcelles ceinturées des tas pleins, et construits à parements, les "clapas", qui servent de stockage complémentaire.

Leur deuxième rôle, comme celui de tout mur, est de servir de limite et de clôture. Limite des parcelles, bien entendu, qu'il soit question de délimiter soit une propriété, soit un territoire momentanément de parcage, ou d'une autre utilisation. Limite aussi de chemins : il existe, en effet plusieurs exemples où un grand mur normal se voit doublé à quelques mètres, et parallèlement, par un petit mur d'une section d'environ un mètre au carré. Se trouve ainsi formée une voie de communication continue, et ceci nous amène au troisième rôle.

Ce troisième rôle est que, justement, les murs les plus larges devaient aussi servir de voie de communication. Certains murs, en effet, ont un toit en creux. La circulation longitudinale n'y est peut-être pas des plus faciles, mais en tous cas plus aisée que d'avoir à les franchir. On pourrait douter de ce dernier rôle, si un cas précis ne venait lever le doute à ce sujet. Il existe en effet plusieurs cas où des murs se trouvent coupés par des passages, des sortes de portes, délimitées par des parements, ce qui les authentifie ; or l'une de ces portes, à l'extrémité d'une parcelle plus haute que sa voisine, par suite de la déclivité du terrain, débouche non pas dans la dite parcelle, mais sur le faitage du mur qui sépare les deux parcelles inférieures ; ce mur devient donc voie de passage obligé. (V. croquis ci-après).

LES TAS (ou CLAPAS)

Nous avons déjà vu qu'il existe aussi des tas, bien organisés, et ces tas, si on ne les examine pas de près, en en faisant le tour pour y chercher une porte qui n'existe pas, ressemblent souvent comme deux gouttes d'eau aux



abris dont nous allons parler maintenant ; la seule différence est qu'ils sont pleins.

LES ABRIS

Venons-en aux abris. J'avoue avoir eu du mal à trouver le nom juste qui me plairait à les qualifier.

J'ai du mal à dire "cabanes" ; c'est pourtant le nom qu'utilisent les Nébienais. Le nom de cabanes évoque, pour moi, quelque chose de bricolé sans dignité, ce qui ne me semble pas le cas ici, où un certain art a été mis en jeu, et puis, c'est peut-être un certain aspect des choses du passé. "Borie", qui est employé en Provence me semblerait déjà meilleur ; il existe d'ailleurs, à côté de Clermont, un village qui s'appelle : les Bories, mais l'étymologie en semble oubliée (2).

"Capitelle" est le nom scientifique, mais personne ici ne l'emploie de façon courante, et même le dictionnaire l'ignore, alors que borie, et son voisin auvergnat buron, s'y trouvent.

Alors, faute de mieux, je dirai donc "abris".

Ces abris ne sont pas les seuls de la région où ils font feu, si j'ose dire, de tout bois. En effet, on trouve, dans un rayon de dix kilomètres, des abris en "ruffe" près de Rabieux, et en pierre volcanique à Lacoste ou sur le plateau d'Auvergne (3) ; c'est d'ailleurs sur ce plateau que se dresse la capitelle à plusieurs étages extérieurs, mais nous y reviendrons.

La caractéristique commune à tous abris de pays d'oc, est la structure interne en encorbellement. Comme tous ces abris ne comportent comme matériau de construction, y compris le toit, que de la pierre, c'est par cette technique que la couverture est réalisée. La voûte, avec clé, nécessite pendant sa construction, une armature de soutien en bois, et sa mise en place peut nécessiter des moyens importants ; elle interdit d'ailleurs l'existence d'un trou à fumée qui est la règle, même s'il est, la plupart du temps obstrué par une dalle-couvercle. On peut penser que les constructeurs étaient d'humbles bergers ou cultivateurs, travaillant avec la technique la plus simple et à moindres frais.

Comme on le sait, la technique d'encorbellement consiste à faire dépasser vers l'intérieur, et un peu à chaque rang, la pierre du dessus par rapport à son inférieure ; pour peu que la pierre soit un peu plate, elle n'a pas tendance à basculer, épaulant avec ses voisines en un cercle rigide, tout effet d'écartement étant empêché par la masse du mur (les pierres plates ayant, sans doute, une certaine inclinaison vers l'extérieur, pour diriger l'eau de pluie dans ce sens).

Un autre avantage de l'encorbellement est que la construction peut se faire de l'extérieur, ce qui explique très probablement les étages qu'on peut observer sur les abris les plus hauts, mais nous y reviendrons.

Bien entendu, les murs en sont bien parés, intérieurement, et extérieurement.

La forme extérieure la plus habituelle de ces abris, est celle d'un cylindre surmonté d'un cône assez aplati, évoluant parfois vers le pain de sucre ou la tête d'obus. Cette dernière forme, fréquente, par exemple, en Quercy, n'est atteinte ici, que très rarement.

La porte de l'abri est surmontée d'une dalle de pierre qui sert de linteau.

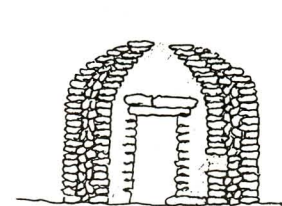
A l'intérieur, on trouve donc le trou à fumée, ainsi que plusieurs creux dans la paroi, pouvant servir de placard, ou de porte-lumignon.

Dans un abri, au moins, une petite cheminée avec conduit à fumée indépendant, existe dans le flanc latéral.

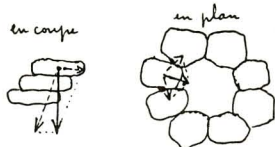
En général, on trouve aussi, en guise de siège, une dalle restée en place, dans le sol.

Ainsi constitué, l'abri est assez grand pour qu'on puisse tenir debout, au moins au milieu, et que plusieurs personnes puissent y rester.

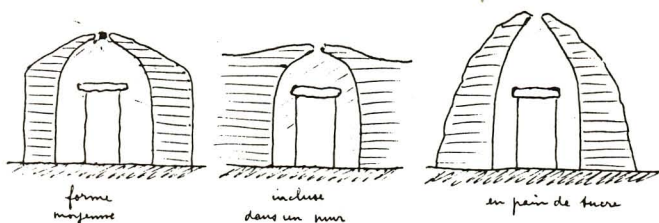
Il m'a semblé étonnant, au début, de voir que certains abris, parmi les plus hauts, avaient un toit de forme particulière. Le cylindre habituel du corps de l'abri, se trouvait surmonté, non d'un cône en continuité avec ce cylindre, mais d'un cylindre plus étroit que le cône attendu, forme que j'appelais, en "tiare". De plus, certains de ces abris comportaient, en plus, à la base, une sorte de banquette, pouvant former un banc extérieur.



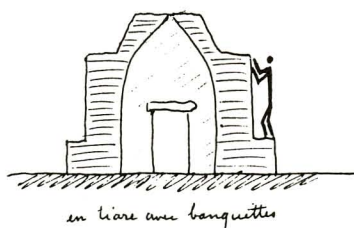
voute en encorbellement avec silhouette de porte, case latérale, et siège en coupe, et schématique.



où l'on voit, en coupe, la force du poids de la pierre se décomposer en une force oblique appliquée sur le mur, et en une force tendant à faire basculer la pierre vers l'intérieur; et, en plan, comment cette force de basculement se traduit en force d'appui mutuel entre les pierres d'un même étage.



coupe d'un mur



en lière avec banquettes

annexe 1

A la réflexion, il m'a semblé, (et la capitelle à plusieurs étage de l'Auvergne en paraît la meilleure démonstration), que ce qui paraît une décoration ou un luxe, ne serait, en fait, qu'un artifice de construction; voilà, en effet, des gens, qui construisent à la main, sans l'aide de beaucoup d'instruments, planches ou échelles, des murs et des abris. Dès que la hauteur de la construction, à partir du sol ou d'un étage, atteint environ les deux mètres, ils se voient obligés de travailler à bout de bras, ce qui est inconfortable, et devient impossible si on veut que l'intérieur respecte un empilage précis.

La banquette établie au pied du mur permet de travailler plus haut, et même lorsque cela ne suffit pas, un rétrécissement prévu sur la largeur créera un nouveau "trottoir de travail".

Murets, "tiars", et étages pourraient donc n'être que des artifices. (cf annexe 1).

PLAN D'ENSEMBLE DES CHAMBRETTES

A partir du sommet, à peu près plat, et qui se trouve ceinturé par un mur pratiquement circulaire, en bord de pente, puis divisé assez irrégulièrement, l'implantation des murs est la suivante :

- tout d'abord, la crête des collines qui s'éloignent du sommet, est suivie par un mur important, permettant souvent la circulation sur son dos, ou doublé d'un muret qui délimite un chemin.

- perpendiculairement à ces murs de crête, d'autres qui suivent la ligne de plus grande pente, créent une première subdivision, complétée par des murs de tracé horizontal, qui peuvent servir de murs de soutènement.

La répartition des abris semble avoir été faite de façon assez équitable. On trouve cependant une concentration plus élevée à l'ouest, près, et au nord de la doline.

Il existe quelques murs maçonnés, en carrés, qui ont pu, à l'origine, comporter des toits; ils s'élèvent souvent à proximité d'abris ordinaires, dont ils semblent avoir été des compléments.

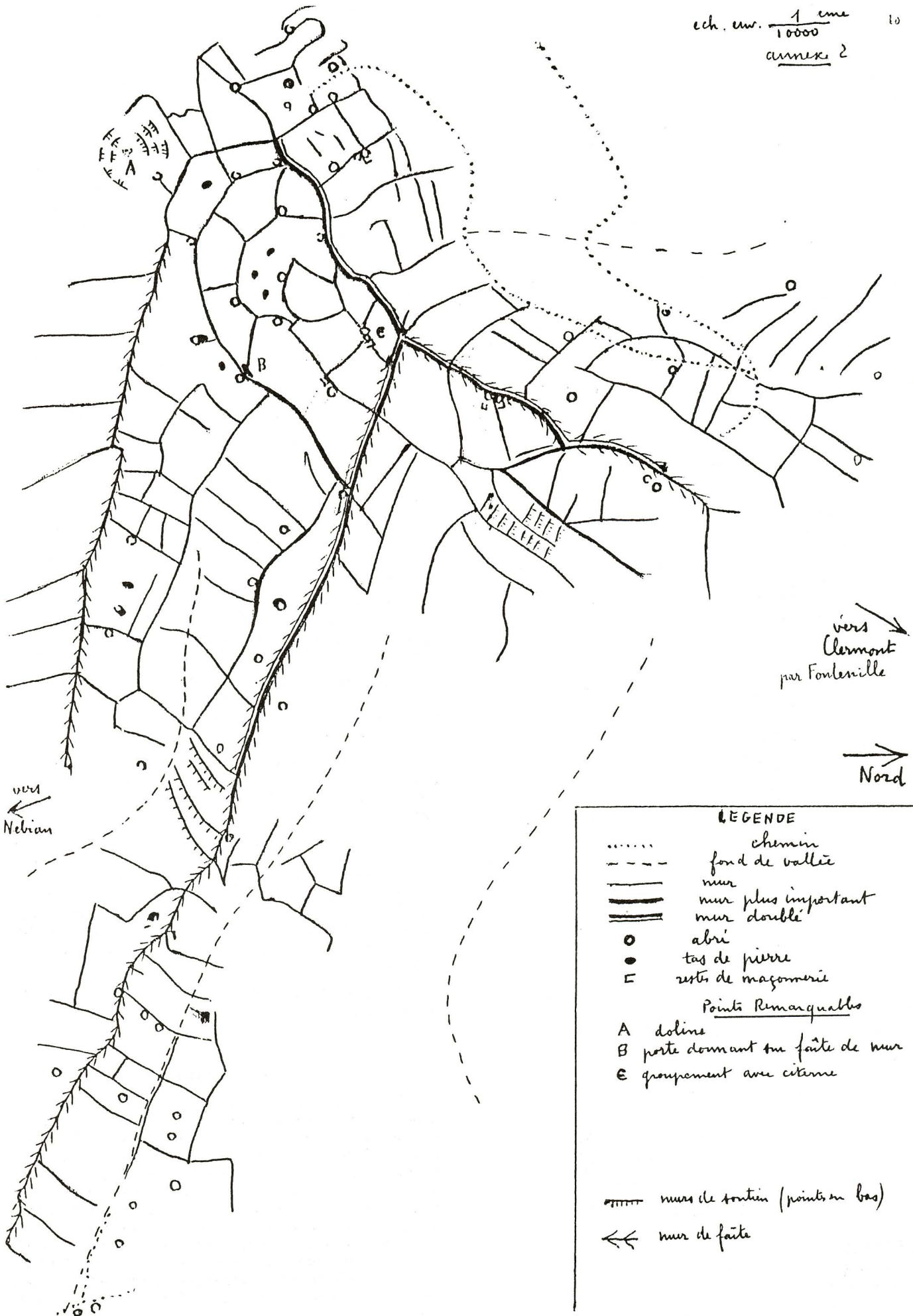
Il existe une exception importante, un peu à l'est du sommet: on trouve là les restes, sans toit ni plancher, d'une petite maison avec grenier, ce dernier avec fenêtre; juste à côté, on aperçoit d'abord un petit abri rond, dont le sol est creusé et cimenté, et forme une citerne qui devait être alimentée par le toit proche; au-delà, un abri rond du type normal. Tout près, une porte appareillée, dans un mur.

A une exception près, les murs suivent toujours un tracé à peu près rectiligne. (cf annexe 2).

LES POTERIES

Le promeneur qui traverse les chambrettes, est bien obligé de constater, qu'outre pierres et végétaux divers, (et aussi un foisonnement de vieilles cartouches!), il n'est pas rare de trouver des tessons de poteries. Comme nous sommes cent mètres au-dessus du village le plus proche, il ne peut s'agir d'un dépotoir, qui n'aurait d'ailleurs aucune raison d'être aussi régulièrement dispersé; quant aux chasseurs, même s'ils ont envie de casser une croûte pendant leur affût, ils n'auraient pas l'habitude, pour ce faire, de s'encombrer d'ustensiles lourds et encombrants. La seule origine possible de ces poteries ne peut être que leur utilisation par des habitants plus ou moins sédentaires.

ech. env. $\frac{1 \text{ cm}}{10000}$ 10
annexe 2



LEGENDE

- chemin
- - - - - fond de vallée
- mur
- == mur plus important
- === mur double
- abri
- tas de pierre
- ⊞ restes de maçonnerie

Points Remarquables

- A doline
- B porte donnant sur façade de mur
- E groupement avec citerne

- ⊞ murs de soutien (points en bas)
- ⊞ mur de façade

On trouvera plus loin une liste d'objets dont ces tessons paraissent provenir. Comme il s'agit de poterie faite au tour, il suffit d'un fragment caractéristique pour remonter à la taille de la pièce dont il provient. Nous n'avons pas fait de fouille systématique, donc nous avons pu ignorer des éléments importants, et, malgré tout, nous avons une assez bonne image du matériel employé.

Ce matériel implique pour le moins, une occupation des lieux assidue et durable, quoique sans doute temporaire, qui pourrait bien coïncider avec la présence en ces lieux de bergers, comme des sources de renseignements semblent l'indiquer. Cela se serait passé deux ou trois siècles en arrière, à une époque où tout le sol de la plaine était utilisé à nourrir une population importante. Les objets trouvés ne diffèrent pas de ceux exposés dans les musées folkloriques de la région, en particulier le pot verseur à couvercle et manche latéral. (cf. annexe 3).

Cette poterie est généralement de couleur rose terre cuite, et les parties vernissées portent généralement une couverture jaune clair. Toutefois, on rencontre fréquemment les teintes suivantes, soit appliquées uniformément, soit en motifs décoratifs les unes sur les autres :

Vert pâle
Ivoire
Beige
Brun
Noir
Orange
Ocre rouge

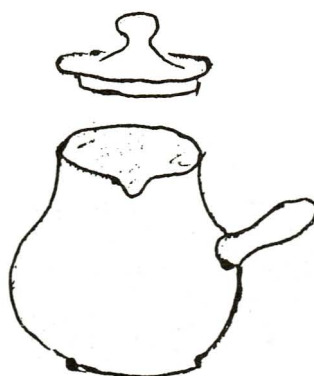
avec prédominance du vert pâle et du brun

Les motifs rencontrés, toujours simples, sont des pois, des pétales, ou des marbrures.

Sur une bande torique, probablement d'un pot, des bandes de points en creux.

Pot à queue avec son couvercle
Décoration en creux

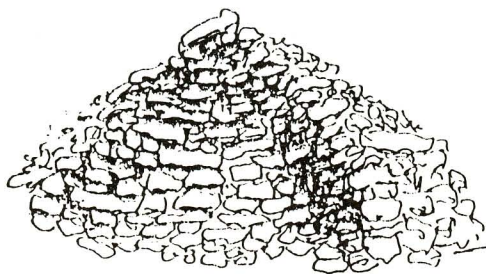
Inventaire correspondant à 49 fragments de poterie récoltés au hasard	
Plats (ou écuelles) à bord relevé	19
dont 6 diam. extr. 20 cm	
4 diam. extr. 25 cm	
1 diam. extr. 30 cm	
8 diam. extr. 40 cm	
Assiettes, à bord en pente douce	4
Bols	4
Pots, de 10 à 20 cm de diamètre	7
Cuveaux de 40 à 50 cm de diamètre, 30 de hauteur	4
Vases indéterminés, env. 6 cm de base	2
Petite tasse, fond 3 cm	1
Cruche à anse de 40 cm	1
Plus	
Anses provenant sans doute de pots	4
Couvercles de pots diam 5 et 7 cm	2
Queue de pot	1



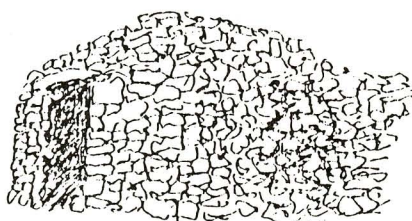
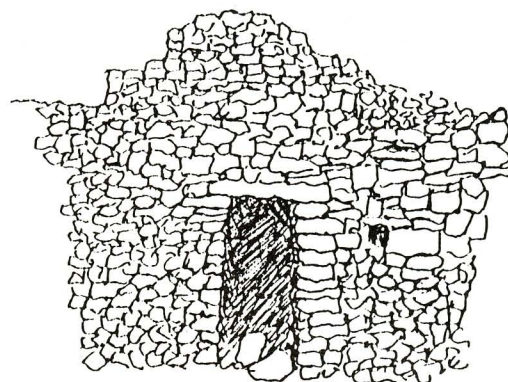
Pot à queue avec son couvercle



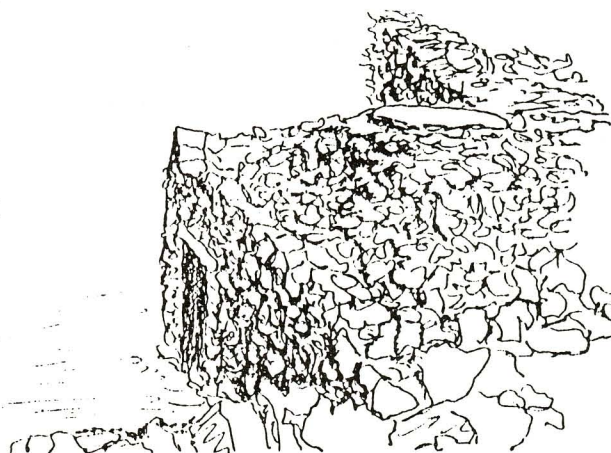
décoration en creux



Structure interne d'un abri éboulé

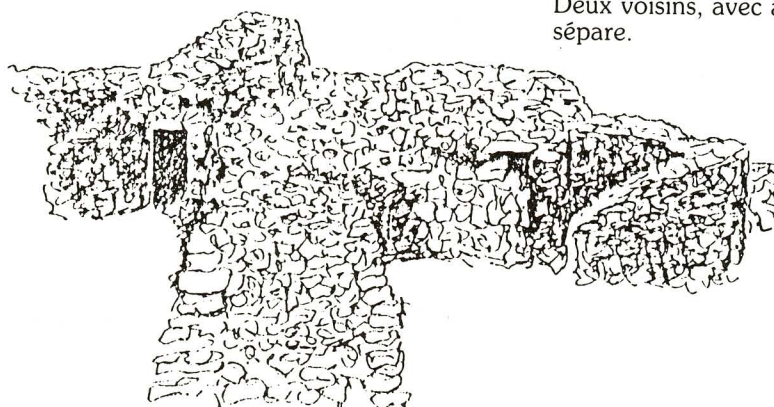


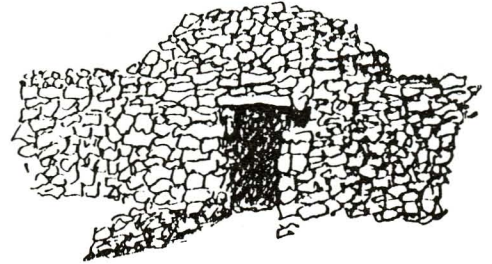
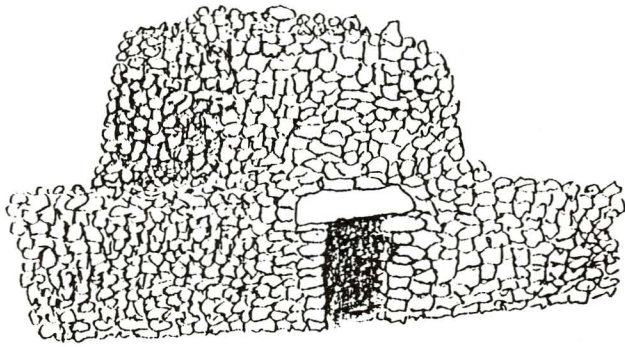
Différents modèles d'abris



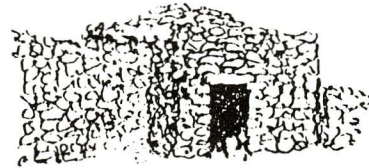
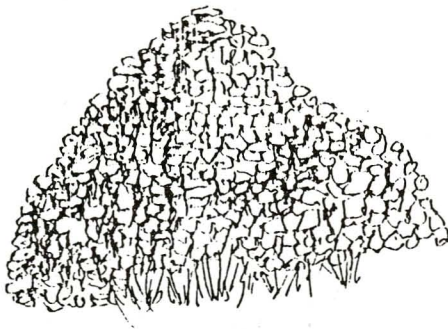
Au coin d'un mur, on voit la pierre qui bouche l'oculus

Deux voisins, avec annexes bâties au ciment. Un mur les sépare.

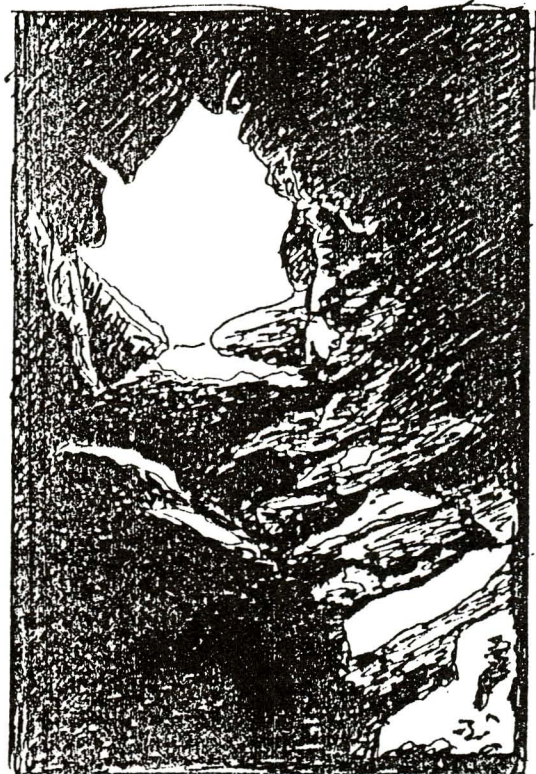
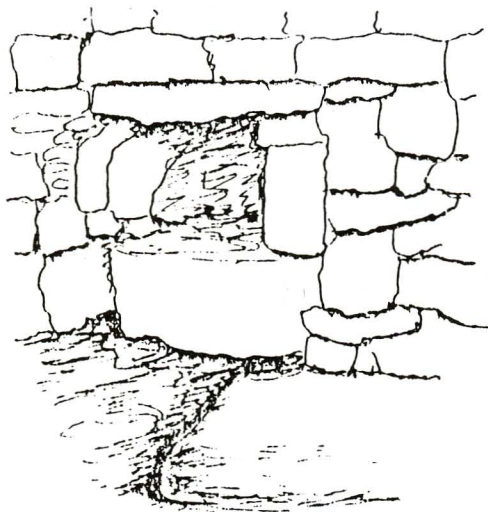


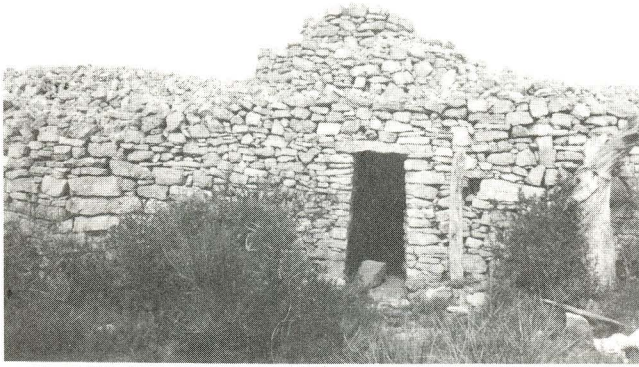


Autres modèles

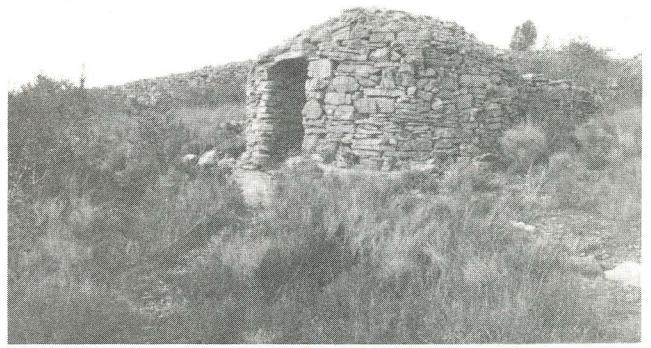


Et, maintenant, l'intérieur : on a ses aises, et la lumière





Abri compris dans un mur avec double "tiare" et cheminée latérale intérieure



Abri du type le plus courant



Abri éboulé laissant voir, en coupe, sa structure



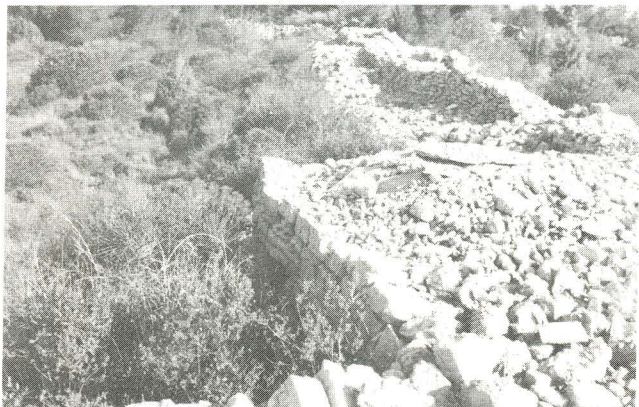
Abri en pain de sucre (au fond, la vallée de l'Hérault)



Faîte de mur utilisable comme chemin



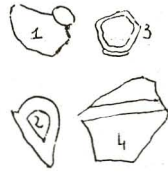
Abri avec bonnet



Abri au coin d'un enclos (noter la pierre plate formant couvercle et le sommet de la porte dans l'ombre)



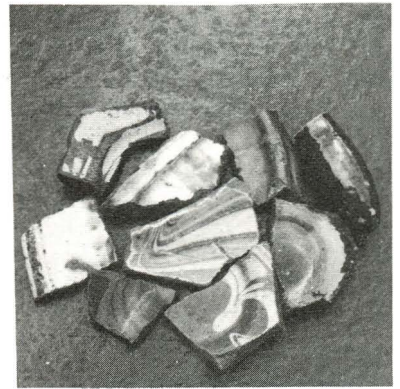
Grand abri avec fenêtre



Poteries

Formes et couleurs

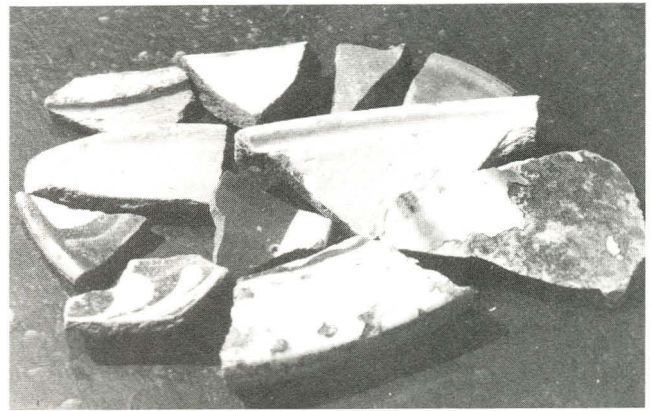
- 1) Couvercle de pot
- 2) anse de tasse
- 3) fond d'une petite tasse
- 4) poterie ornée en relief
- 5) manche de pot



(Intérieur) trou à fumée et encorbellement



L'ensemble le plus important ; de gauche à droite : maison carrée avec grenier
petit abri servant de citerne
grand abri, un tas devant ; (la vue est prise d'arrière, seul accessible au regard)



Deux abris accolés, avec construction cimentée comme antichambre



(Intérieur) Dalle-siège et niche-placard

EN GUISE DE CONCLUSION

Ce petit exposé sans prétention aucune, se termine ici.

Il nous a fait circuler parmi les restes de ce qui fut, jadis, un coin de Languedoc animé par des travailleurs.

Quant à croire que les chambrettes aient pu constituer, à une époque quelconque, un réduit de défense, il n'est que de voir le plan d'ensemble, pour pouvoir penser que l'orientation générale des murs les rend peu défensifs.

Voilà ce que j'ai vu aux "chambrettes de Nébian". Personne ne semble trop s'en souvenir, et le temps, et les hommes, font que murs et abris s'écroulent peu à peu (4).

Pourtant, si vous passez à Nébian ou à Clermont, et que vous n'avez peur, ni de la chaleur, ni des arbustes, ni de la grimpe, faites un petit détour ; je crois que cela en vaut la peine, puisque, en plus, vous aurez la vue et le parfum !

Jean Chevalier

NDLR (1) d'après Frank R. Hamlin "Les noms de lieux du département de l'Hérault", 1983, p. 88, VI, Cayla, Caylar désignent des sommets et marquent probablement l'emplacement d'une ancienne fortification (dérivé du lat. castellum au sens "d'endroit fortifié"). VII, Caylus, est lui, dérivé du lat. castellucium, de même origine.

(2) Ce nom provient certainement de l'occitan "boria" (ferme), mot prélatin comme le confirme l'appellation lozérienne... et Hamlin (op. cit. p. 47) ; citons pour preuve "La Borie basse", propriété agricole, sise commune d'Antrenas (Lozère).

(3) Pour mémoire, nous citerons le projet élaboré par Philippe Martin, approuvé par de nombreux notables, d'implanter au carrefour de Rabieux, 3 capitelles au matériau différent (calcaire, ruffe, basalte), rencontrées dans notre région (affaire à suivre !)

(4) se reporter toutefois aux bull. du GREC n°5 (juillet 1977) et n°9 (mai-juin 1978), articles de Jean Orliac "Les capitelles du Clermontais".